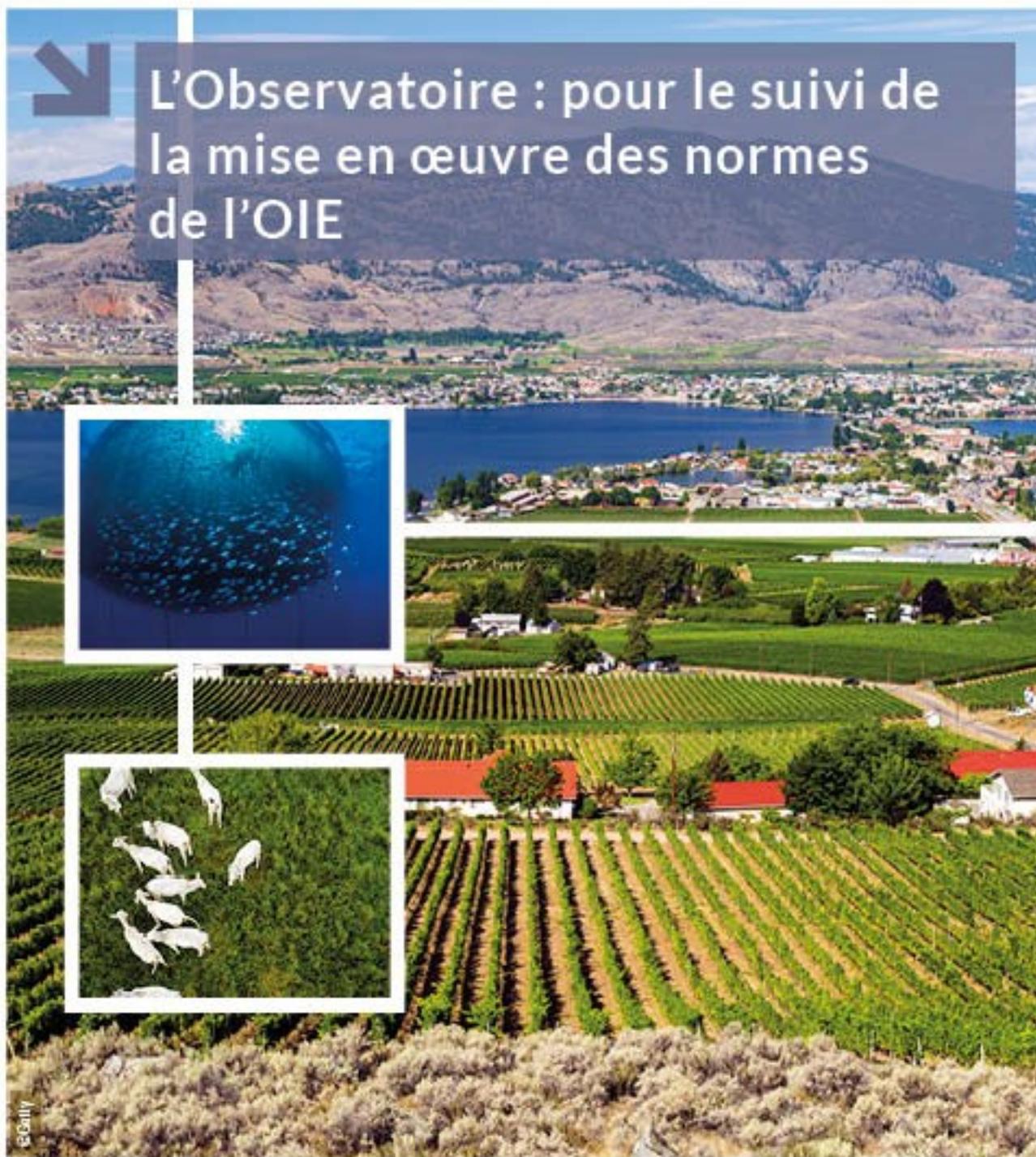


PANORAMA

Cahier thématique



L'Observatoire : pour le suivi de la mise en œuvre des normes de l'OIE

©Daily

PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

[Étude de l'OCDE sur l'Observatoire de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Renforcement de la mise en œuvre des normes internationales]

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Février 2020

En anglais

92 pages

DOI : <https://doi.org/10.1787/c88edbcd-en>

Une étude de cas a été réalisée spécifiquement sur la conception de l'[Observatoire de l'OIE](#). Cette étude de l'OCDE fournit un diagnostic approfondi de la structure de gouvernance et de production de règles à l'OIE et propose des recommandations sur mesure concernant la manière dont l'OIE peut utiliser son cadre institutionnel existant et ses mécanismes de collecte d'information pour mettre en place l'Observatoire de l'OIE.

[[Lire le document](#)]

RESSOURCES

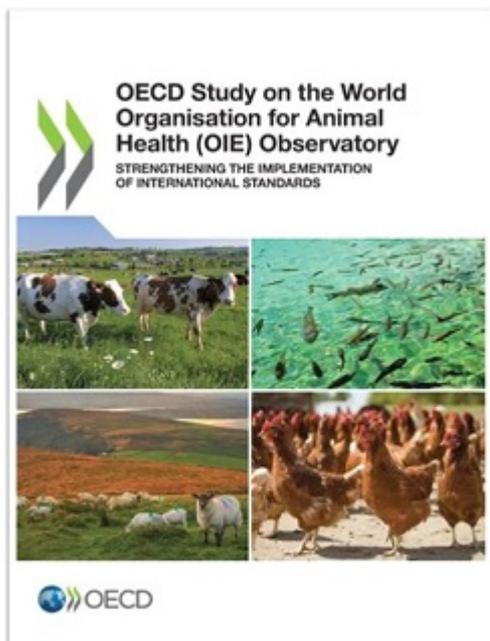
► PUBLICATIONS EXTERNES

OECD study on the World Organisation for Animal Health (OIE) Observatory

Strengthening the implementation of international standards

MOTS-CLÉS

#norme internationale, #Observatoire de l'OIE, #Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #transparence.



L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 329 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int